



PREFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale des Territoires
Service Aménagement, Biodiversité et Eau
Unité Police de l'Eau

Délégation Territoriale de Sarreguemines

Affaire suivie par Pascal RIDGEN
pascal.ridgen@moselle.gouv.fr
03 87 28 30 80

**Monsieur le Maire
de la Ville de Forbach
Avenue St Rémi
57608 FORBACH CEDEX**

Objet : **Dossier de déclaration au titre du code de
l'environnement concernant le projet d'extension
de l'usine AMAZONE SA**

Metz, le 04 septembre 2018

PJ : **Dossier de déclaration + Fiche descriptive
Récépissé de déclaration
Courrier de notification**

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Gestion des eaux pluviales du projet d'extension du parking, voirie et bâtiment de l'usine AMAZONE – 17 rue de la Verrerie à 57600 FORBACH**

Ce dossier a été déposé par : la société AMAZONE SA, représentée par M. Franke, 17, rue de la Verrerie à 57600 FORBACH.

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire de la fiche descriptive ;
- un exemplaire du «**récepissé de déclaration n° 57-2018-00371** en date du 04 septembre 2018, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

La Responsable de l'Unité Police de l'Eau

Valérie ANTOINE-POTIER